

Hugues PUEL, **au service d'Économie et humanisme**

Né en 1932 à Bordeaux, Hugues PUEL est l'aîné d'une famille de trois frères et deux sœurs. Après dix années d'études secondaires chez les Jésuites et six années d'études supérieures en droit, sciences politiques et économie politique à l'Université de Bordeaux, il entre chez les dominicains où il fait profession en 1957. Dès les débuts de son noviciat (décembre 1956), il découvre Économie et Humanisme, et rejoint le Père Lebret en 1964, après avoir soutenu à Toulouse, une thèse sur la doctrine de la propriété chez Saint Thomas d'Aquin. Il passe l'année académique 1966-67 à l'Université de Californie à Berkeley et une thèse de doctorat d'État en sciences économiques sur le chômage aux Etats-Unis en 1968. Élu prieur à Caluire, il organise la dispersion de son couvent en petites communautés lyonnaises (1970), se consacre alors à la direction de l'association Économie et Humanisme, et de la revue du même nom ; il est recruté dans le corps enseignant de la Faculté de sciences économiques de l'Université de Lyon jusqu'en 1993.

Lumière & Vie : Né dans un milieu d'Action Française, vous êtes formé par les jésuites avant d'étudier l'économie... non sans vous intéresser au cinéma.

Hugues PUEL : Mon père avait 19 ans, lorsque Pie XI condamna l'Action Française. Je l'ai souvent entendu accuser l'évêque de Bordeaux d'appliquer avec une excessive rigueur et sans miséricorde les consignes du pape, mais il n'était pas schismatique et son propre père participait aux bonnes œuvres de la Conférence de Saint Vincent de Paul en visitant les familles pauvres dans leur habitat misérable et humide que l'on appelait les « cressonnières ».

Ma mère venait d'une famille de hobereaux de Corrèze en voie de paupérisation. Elle était l'aînée de 10 enfants, sa mère était morte de la grippe espagnole en 1919 et elle n'a jamais été scolarisée. Amputé d'un bras, mon grand-père maternel peinait à la direction de son exploitation agricole de taille de plus en plus insuffisante pour nourrir une grande maisonnée, au fur et à mesure que des terrains étaient vendus pour faire face aux urgences. Le château délabré et son domaine rétréci seront liquidés par les héritiers à sa mort à la fin de la seconde guerre mondiale. Une de mes tantes maternelles a été sœur blanche pendant 40 ans dans le sud algérien et un de mes oncles, prêtre du diocèse de Tulle.

Mon milieu d'origine a été touché par l'Action française et les nostalgies royalistes, mais il est surtout imprégné par la tradition catholique avec çà et là quelques crispations traditionnalistes. Mes deux sœurs qui ont épousé les deux derniers fils d'une famille de onze enfants s'inscrivent dans ce courant, tandis que deux de mes frères s'en sont affranchi, chacun à sa façon.

Quant à mon troisième frère, après quelques années chez les petits frères du père de Foucauld, il a disparu dans une expédition ethnographique en Amazonie péruvienne à la fin de l'automne 1970. Je lui ai rendu hommage en postface d'un ouvrage consacré au responsable de cette tragique expédition, Serge Debru¹.

1. Cf. Pierre DUFOURMANTELLE, *Globe trotter et citoyen du monde* : Serge Debru, L'Harmattan, 1997, p.201-205.

Mais venons-en à la formation jésuite. Pendant la retraite « d'élection », classique en fin d'études dans les collèges jésuites, j'approfondissais mon attachement à la figure du Christ, en m'éloignant du déisme religieux que j'avais hérité de mon enfance et j'envisageais vaguement une hypothétique vocation religieuse. En fait, je suivis avec plaisir l'invitation de mon père à accéder à des études supérieures que lui-même n'avait pu faire. Celles-ci m'enthousiasmèrent et j'adhérais au « grand espoir du vingtième siècle » que l'économiste Jean Fourastié décrivait à travers ses analyses de la productivité et de la modernisation de l'économie. On était alors dans la première décennie des trente glorieuses.

Mais, c'était aussi l'époque des ciné-clubs. Avec un petit groupe d'amis, pour la plupart déjà engagés dans des activités professionnelles ou artistiques, nous prîmes le contrôle d'un ciné-club paroissial qui projetait principalement des bondieuseries et entrèrent en contact avec un autre ciné-club qui appartenait à une

2. Du nom de la rue où se situait son activité centrale. Ses principaux animateurs étaient Georges Hourdin et Madame Sauvageot. Les dominicains particulièrement influents y étaient les pères Boisselot, Gourbillon et Pichard.

fédération contrôlée par le parti communiste. Nous nous rattachâmes à une fédération d'inspiration chrétienne dont le siège social était à Paris au groupe Malesherbes² où l'influence dominicaine se donnait à voir.

Naviguant d'un ciné-club à l'autre, où le même type de films était projeté, notamment les grandes classiques des débuts du communisme en URSS, j'étais frappé de la similitude entre les familles chrétiennes populaires qui fréquentaient le premier et les familles populaires communistes qui étaient fidèles au second. J'étais également impressionné par la générosité des militants communistes, ce qui faisait sensiblement déplacer mon imaginaire social de celui de mon milieu familial.

Là-dessus, nous sommes en 1954, intervint l'arrêt brutal de l'expérience des prêtres-ouvriers, décision dont le caractère politique et scandaleusement antiévangélique était éclatant à mes yeux. Ne m'a pas quitté depuis lors la distinction entre la fidélité au Christ et la distance critique face à une hiérarchie dont le comportement peut être plus politique qu'évangélique.

3. J'ai été abonné dès le premier numéro à *Radio, cinéma*, devenu aujourd'hui *Télérama*.

La presse était remplie de l'histoire des sanctions romaines contre les dominicains français. Grâce à Pie XII, mes yeux s'ouvraient davantage sur les activités de cette congrégation, notamment en matière de cinéma et de télévision³, car ma connaissance de l'Ordre lui-même et de son histoire était nulle du fait de mon éducation jésuite.

Après six ans d'Université, il était plus que temps de m'engager professionnellement. Nous étions en 1956, et à une époque de forte croissance économique, où 5 % seulement d'une génération faisait des études supérieures, le problème n'était pas compliqué. Après quelques entretiens non conclusifs, une firme chimique parisienne me fit une proposition à tous égards attrayante et le recruteur conclut l'entretien de motivation par ces mots : « Désormais, vous serez au service de la matière plastique ».

Complètement sonné, j'errai dans les rues de Paris. Léo Ferré chantait : « Le temps du plastique, c'est vraiment fantastique ! ». Ma vie allait-elle prendre sens au service de la matière plastique ? Quelques jours plus tard, je frappais à la porte du couvent des dominicains de Bordeaux.

L & V: Qu'est-ce qui vous a poussé ainsi chez les dominicains, à une période un peu mouvementée de leur histoire ?

H. P.: Comme je l'ai dit, je ne savais pratiquement rien d'eux. J'ignorais leur mode de vie et la diversité de leurs provinces. Lorsque le père Souques, maître des étudiants à Saint Maximin, vint me voir au couvent de Bordeaux, je bénéficiais de sa chaleureuse écoute. Lorsqu'il revint dans son couvent, il fut interrogé par les frères sur l'idée de l'Ordre que se faisait le postulant bordelais. Le dominicain répondit avec sa finesse de gascon : « à peu près comme le Saint Dominique de Matisse, quelques lignes dans un vaste espace vide ».

J'eus un noviciat déroutant, mais heureux, avec six compagnons généreux et doués. J'évoque rapidement deux d'entre eux. Jean-Pierre Courtès, un gascon, mort quelques semaines après la célébration avec lui de nos cinquante ans de profession religieuse à Marseille, enseigna l'économie dans cette même ville, dans une école de travailleurs sociaux et s'occupa de l'alphabétisation des migrants algériens. Pedro Meca, un basque espagnol pittoresque, déjà auréolé de légende pour son existence nocturne auprès des SDF parisiens, a longtemps accueilli dans un bar de nuit avec le soutien de l'abbé Pierre. Quant au père-maître, Etienne Salvetti, il délivrait à sa petite troupe assez agitée, mais fervente, une parole évangélique qui n'avait jamais de conclusion, mais qui témoignait de sa force à travers une longue présence auprès des populations misérables d'Haïti.

Pendant ce temps, le *studium* dirigé par un dogmaticien borné provoquait la révolte d'une équipe brillante de jeunes professeurs soutenue par les deux pères-maîtres, celui des novices et celui des étudiants. Ce putsch des lecteurs, comme on l'appela dans la province de Toulouse, aboutit à la décision des autorités de l'Ordre de fermer le *studium* et d'envoyer les frères au Saulchoir, tandis que les professeurs étaient dispersés dans différents couvents de l'Ordre à l'étranger ou reprenaient leur liberté pour faire carrière dans l'Université d'État.

Dans le même mouvement, un supérieur provincial, scrupuleux sur la sainte obéissance, achevait la construction d'un immense couvent à Toulouse qui pouvait loger ensemble la presque totalité des frères de la province. « Le grain en tas pourrit », disait Saint

Dominique. Pendant que cette parole précieuse était transmise aux novices par Etienne Salvetti, la province s'endettait lourdement et nous étions conviés à prier pour des « bienfaiteurs » qui lui prêtaient à un taux de 9 % indexé sur l'or. Nous étions aussi invités à participer au déménagement du couvent de Saint Maximin à celui de Toulouse. Étant donné mes faibles compétences en travail manuel, on m'avait délégué au transport des nombreuses caisses de livres de la bibliothèque pour les charger sur le camion en partance vers la capitale du Languedoc. Ainsi, consacrai-je de nombreuses semaines de mon noviciat à pousser un diable.

L & V : Vous faites vos études au Saulchoir et à Rangueil et vous êtes ordonné au début du Concile Vatican II : un bouleversement plus grand pour vos formateurs que pour vous-même ?

H. P. : Les autorités romaines de l'Ordre nous avaient envoyé au Saulchoir pour trois ans et la première année se déroula fort bien pour la douzaine de frères toulousains qui avaient participé à l'exode. J'étais pour ma part enchanté de mes découvertes. La virtuosité intellectuelle d'un Marie-Dominique Philippe, qui n'était pas encore fondateur d'ordre, déployait pendant six mois toutes les subtilités de l'analyse néo-thomiste de l'acte de simple appréhension, l'enthousiasme d'un Henri-Dominique Saffrey nous ouvrait aux Dialogues de Platon, les cours avec exercice de prédication de André Liégé nous initiaient à la rhétorique de l'homélie.

Des groupes de travail étaient organisés pour apprendre à lire Thomas d'Aquin en latin. Je me souviens du charme et de l'efficacité de celui auquel je participais avec Paul Blanquart et Jean-Pierre Courtès : je lui suis redevable d'avoir toujours lu Thomas d'Aquin dans le texte pendant les six années qui ont suivi. Le Saulchoir était alors interdit aux pères Congar et Chenu, mais leur influence était prégnante.

Au début de l'été 1959, les frères étudiants toulousains furent retirés du *studium* salicétain pour fournir un auditoire à un corps professoral que le nouveau provincial de Toulouse, Marie-Joseph Nicolas, peinait à reconstituer, particulièrement en philosophie, suite au putsch des lecteurs. La substance de l'enseignement était

donc maigrelette pour plusieurs d'entre nous, notamment pour ceux qui avaient fait des études supérieures, et dans un séminaire autogéré, nous pratiquâmes l'échange des savoirs : ainsi me suis-je initié aux grandes œuvres sociologiques de Marcel Mauss ainsi qu'aux mathématiques modernes, tout en profitant personnellement des loisirs laissés par les longues heures de prière chorale pour mener à bien une lecture intégrale du *Capital* de Marx en m'aidant du commentaire du père Calvez ainsi qu'en lisant de grands classiques de la littérature dans l'édition de la Pléiade, dont le père Labourdette prêtait de bonne grâce des exemplaires tirés de sa bibliothèque personnelle.

En novembre 1960, je fis ma profession solennelle, dans une province qui était un bateau ivre, criblée de dettes et qui cherchait encore à en faire de nouvelles. L'Esprit saint ne m'inspirant aucun changement d'orientation, je décidais donc de m'engager définitivement et ne l'ai jamais regretté.

Quand les bruits d'un nouveau Concile commencèrent à circuler, les opinions qui s'exprimaient dans la salle commune s'accordaient pour dire que c'était impossible, car il n'y avait pas à Rome de salle assez grande pour rassembler tous les évêques du monde. Quand un frère étudiant interrogeait un maître en théologie pour lui demander si le Concile proclamerait de nouveaux anathèmes, on lui répondait que cela allait de soi, puisque l'anathème était le genre littéraire du Concile. Le professeur de dogme fut désarçonné par le discours d'ouverture du Concile du 11 octobre 1962⁴.

4. J'ai déjà raconté cette histoire dans *Lumière & Vie* n°286, avril-juin 2010, p.89-98.

J'avais été ordonné quelques mois plus tôt. Informé par l'excellent commentaire sur l'épître aux Hébreux professé par le père Raphael Weijers, un néerlandais qui connaissait les recherches exégétiques modernes et pratiquait les langues bibliques, y compris l'allemand, je m'étais forgé l'ecclésiologie qu'on ne m'avait pas enseigné en cours de dogme, à savoir qu'avec Jésus le sacerdoce de l'Ancien Testament est aboli, qu'il n'y a plus qu'un seul prêtre, le Christ, qui par le baptême se choisit un peuple sacerdotal au service duquel se mettent des ministres aux fonctions diversifiées et évolutives dans le temps. Mes homélies de nouvel ordonné tournaient autour du sacerdoce des baptisés : imaginez l'effet de surprise et d'incompréhension auprès de l'entourage familial.

L & V : Pendant l'été 1966, vous partez aux USA pour achever à Berkeley votre thèse de doctorat d'État en économie.

H. P. : Les ayant racontées ailleurs⁵, je n'insiste pas sur les conditions assez rocambolesques dans lesquelles j'ai rejoint l'équipe centrale d'Économie et Humanisme et le couvent de Caluire. Après deux années de partage de la vie de la maison où les deux instances étaient étroitement entremêlées et tout en préparant ma thèse en suivant à Aix en Provence le séminaire doctoral de François Sellier auquel participait aussi un Maurice Parodi et un Philippe Simonnot, je faisais les démarches nécessaires pour partir aux Etats-Unis : amélioration de mon anglais, démarches autour de l'obtention de la Bourse Fulbright, découverte d'un point de chute en lisant les revues économiques d'outre-Atlantique.

5. Cf. Hugues PUEL, *Économie et Humanisme dans le mouvement de la modernité*, Cerf, 2004, p. 16-18.

Je pris l'avion pour New York à la fin juillet 1966, quelques jours après le décès du père Lebreton à Paris, et traversais les Etats-Unis en autocar pour rejoindre San Francisco. Le couvent d'études de la province dominicaine du Far-West se situait à Oakland de l'autre côté de la baie, comme le campus de Berkeley. Découvert dans une revue spécialisée comme directeur d'un vaste programme de recherche sur le chômage et responsable de l'Institut de recherches industrielles rattaché au département d'économie, le professeur Robert Aaron Gordon m'accueillit avec chaleur et m'installa dans son Institut comme assistant de recherches en me conseillant de suivre deux séminaires par semaine et d'user des services de la riche bibliothèque de l'Université où je découvris au fur et à mesure qu'il n'y avait pas de document utile que je ne puisse obtenir dans la journée.

Ces conditions rêvées de liberté et de ressources disponibles s'accompagnaient d'un logement imprévu tout près du campus. Au couvent d'études d'Oakland une jeune équipe de professeurs et de frères en activité se préparaient à créer une nouvelle communauté dans une « fraternité »⁶ qui appartenait à l'Église épiscopaliennne. J'eus le bonheur d'être coopté par ce groupe qui m'invita à toutes ses réunions en sollicitant mon appréciation sur leurs décisions. En ces temps d'après Concile, le prestige des dominicains français était au zénith et j'étais bien placé pour voir l'ardeur des catholiques américains pour mener les réformes, selon *l'américan way of life* : on discute, on décide et on applique

6. Les fraternités sont des demeures qui logeaient une douzaine d'étudiants appartenant à des fédérations élitistes, désignées par trois lettres de l'alphabet grec.

jusqu'au bout sans discuter et si on constate que ça ne marche pas, on trouve une autre solution.

Le matin, je rédigeais ma thèse, puis partais pour le campus où entre midi et deux heures devant le bâtiment administratif, on pouvait entendre des vedettes de la politique, des arts, des sports et de la religion tout en mastiquant son sandwich. Cette opportunité était une conquête des étudiants de Berkeley obtenue grâce aux manifestations du *free speech movement* qui, en 1964, avait défrayé la chronique internationale. J'eus ainsi la chance de voir et d'entendre, entre autres, Robert Kennedy et Martin Luther King.

L & V : À l'automne 1967, vous vous retrouvez prier de la communauté de Caluire ?

H. P. : L'arrivée de trois jeunes dominicains comme permanents et de quelques autres comme stagiaires que les provinciaux de Paris et de Toulouse envoyaient volontiers pour qu'ils y préparent leur départ de l'Ordre et, plus encore, la confusion institutionnelle de la maison de Caluire entre ce qui relevait de la communauté dominicaine et ce qui dépendait de l'association Economie et Humanisme, me conduisit à exiger comme condition de mon acceptation la règle de fonctionnement suivante : non plus les Constitutions sur lesquelles nous avons fait profession, mais qui ne faisaient plus référence pratique, mais la participation à une réunion mensuelle au cours de laquelle nous définirions les décisions, les acterions et vérifierions leur application à la séance suivante.

Du constat de l'anéantissement de ce processus, je tirai au printemps 1970, la conclusion que nous pouvions désormais reprendre notre liberté, quitter l'Ordre ou nous inscrire dans l'une des petites communautés dont les assises de la Province de Lyon en 1969 avaient ouvert la faculté. Tout en gérant cette transition pénible et laborieuse, je me retrouvais de fait directeur général d'Économie et Humanisme avec une équipe de clercs et de laïcs déboussolés et une relation avec le CNRS difficile, car la proposition de Jean-Marie Albertini d'intégrer partiellement l'équipe au CNRS n'était pas partagée par la grande majorité de l'équipe.

Je proposais la transformation de l'association qui ne fonctionnait pas en Amis d'Économie et Humanisme et le président Jean Quenau la mit au vote d'une Assemblée générale qui la refusa. J'avais précisé au départ que je ne m'engageais dans la direction générale de l'association que pour trois années. Je quittais donc avec soulagement cette fonction dans le courant de l'année 1973 et Albin Luchini, renonçant à ses recherches de sociologie religieuse, clarifia le statut juridique de l'association, la mit en état de marche et lança la production d'un nouveau manifeste. Les statuts de l'association furent mis à jour ainsi que celui du centre d'études et du personnel, qu'il soit cleric ou laïc.

L & V : Quelle était votre activité comme enseignant à Lyon 2 ?

H. P. : Ma spécialité d'économiste étant la macro-économie de l'emploi, je l'enseignais aux étudiants en économie ainsi qu'aux stagiaires en formation professionnelle au conseil d'orientation dans l'Institut spécialisé que Geneviève Latreille avait créé et dont elle assurait la direction. Mais j'enseignais d'autres matières selon les contingences de la Faculté : économie du Tiers monde, socio-économie urbaine, économie politique. Les séminaires de 3^{ème} cycle en économie de la production me rapprochaient de mes thèmes de recherche, ainsi que la direction de thèses.

Je publiais en 1979 dans un ouvrage des Presses de l'Université Lyon 2 un texte sur le paradigme de l'emploi qui eut de l'écho auprès de mes collègues économistes, déclencha une publication dans la revue du Ministère du travail en 1980 sous le titre « Il y a emploi et emploi », inspira en 1981 un numéro de la revue *Droit social*, ce qui suscita des invitations diverses, dont une au Bureau International du Travail à Genève, des communications à divers colloques et une nomination au comité de lecture de la revue du Ministère, dont la composition pluridisciplinaire donnait aux séances des débats animés et stimulants.

Avec la fin du plein emploi, j'analysais la représentation dominante de l'emploi typique au moment où la courbe du chômage était ascendante, la main d'œuvre se précarisait et se multipliaient les emplois dits atypiques. Cette conceptualisation et ce langage étaient adoptés dans de nombreuses publications spécialisées et dans les rapports du Bureau International du Travail.

L & V: Cela avait-il quelque chose à voir avec l'éthique de l'économie ?

H. P. : Non. C'était considéré comme de la science, puisque celle-ci existe par la reconnaissance des pairs. Par contre, dans le cadre de mon enseignement universitaire, l'opportunité s'offrit de mener une expérience implicite d'éthique économique appliquée. En 1974, les programmes de deuxième année de la licence de sciences économiques étaient réformés par le Ministère et introduisaient un nouvel enseignement intitulé « introduction aux pratiques professionnelles », l'IPP. Il était plus facile de lui trouver un sigle qu'un contenu.

Face à un Conseil embarrassé par une innovation pédagogique, le doyen, avant même d'avoir donné la parole à chacun, lança sa solution : on leur fera de la comptabilité. Ce fut un tollé, surtout chez les représentants étudiants dont la fièvre soixante-huitarde n'était pas encore complètement retombée. Ils demandaient une innovation. Je proposais alors de prendre en charge le cours après avoir mené une enquête auprès de mes collègues. Je savais pouvoir compter sur Geneviève Latreille et son équipe pour ce travail de conception. Le doyen fut soulagé. « Parfait, Puel s'en charge », déclara-t-il, et le conseil se poursuivit apaisé.

J'ai donc assuré pendant une vingtaine d'années le cours d'IPP dont je ne peux ici détailler la conception, le déroulement, les méthodes mobilisées⁷. Avoir pendant 20 ans passé 50 heures par an devant un amphithéâtre de 100 à 200 étudiants, animé par de nombreux intervenants, et par les étudiants eux-mêmes, pour les faire réfléchir à leur avenir, me laisse avec des relations amicales et des souvenirs savoureux dont une rapide évocation triplerait le temps de cet entretien.

Ma reconnaissance scientifique et pédagogique étant assurée, je me livrais pendant la décennie 1980 à des lectures de philosophie et de théologie pour nourrir mes réflexions en éthique de l'économie. L'époque m'y encourageait ainsi que la participation à l'association œcuménique des théologiens pour l'étude de la morale (ATEM). Le temps du structuralisme régnant s'éloignait et Économie et Humanisme recevait des appels de plus en plus nombreux à intervenir sur l'humanisme de son titre ainsi que sur la doctrine sociale de l'Église.

7. La présentation en est faite dans un ouvrage méthodologique collectif préfacé par Robert SOLAZZI, *Socrate, le retour... Pour accompagner la réussite universitaire et professionnelle des étudiants*, publié aux Éditions Septembre au Québec en 1994. L'association, Trouver/créer, intitulée ainsi parce que l'emploi n'est pas donné et reçu, mais trouvé et créé, s'exprime dans une revue *L'indécis*. On y trouvera dans son numéro 3 de 1988 une description précise de l'expérience de l'IPP.

8. Sous le titre emprunté à une expression de Lebret, « l'inconscience des nantis », j'ai rendu compte de cette séance dans l'ouvrage déjà cité, *Économie et Humanisme dans le mouvement de la modernité*, p.151-152.

9. Il fut publié par les Éditions du Centurion en 1995 sous le titre *Les paradoxes de l'économie*.

10. Le père Louis-Joseph LEBRET, op (1897-1966) a créé en 1942 *Économie et humanisme* ainsi qu'un grand nombre d'associations pour le développement à travers le monde entier. Il est l'auteur notamment de *Dimensions de la charité* (1958), *Dynamique concrète du développement* (1967), *Suicide ou survie de l'Occident ?* (1968).

11. Si on s'intéresse à cette thèse, on en trouvera l'argumentaire dans l'ouvrage à paraître au Cerf, *Les souverainetés : pouvoirs religieux, pouvoirs séculiers*, réflexion théologico-politique qui donne l'arrière-plan des positions prises dans Hugues PUEL, *Une éthique pour l'économie : Ethos, crises, choix*, Cerf, 2010.

En 1989, je publiais *L'économie au défi de l'éthique*. Outre un compte-rendu dans *Le Monde*, le journaliste Israëlévitch me commanda un article de trois colonnes sur « les finances au défi de l'éthique », thème qui devait servir d'annonce à un dialogue avec de grands patrons auquel j'étais invité à participer⁸. L'Académie des sciences morales et politiques décerna un prix à ce modeste ouvrage qui avait la chance de tomber au moment où l'éthique était promue par Michel Rocard auprès de ses ministres et à la mode dans les entreprises.

En 1993, je prenais une retraite prématurée de mes fonctions de maître de conférences à Lyon 2 pour aller étudier l'éthique économique de langue allemande auprès du spécialiste jésuite, Friedhelm Hengsbach. Je passais donc cette nouvelle année académique au *studium* jésuite de Sankt Georgen à Frankfurt. Ma pratique de la langue allemande progressa peu, car j'écrivais un ouvrage en français⁹ et, surtout, je vivais au milieu d'érudits charmants et pittoresques qui maîtrisaient avec une perfection sans égale pour des étrangers la langue de Molière.

L & V : Beaucoup associent Économie et Humanisme avec la doctrine sociale de l'Église. Cette association ne paraît pas vous satisfaire ?

H. P. : Certes Lebret¹⁰ a bien rédigé à la demande de Paul VI *Popolorum Progressio*, dont la version finale est pour l'essentiel de sa main. Mais cette encyclique, publiée en 1967, soit deux ans après la fin du Concile, ne faisait que confirmer la constitution *L'Église dans le monde de ce temps* qui mettait clairement fin à la doctrine sociale de l'Église, telle que Léon XIII l'avait promue, avec sa référence au droit naturel, et dont la visée principale était de légitimer un pouvoir indirect de l'Église sur la société. En bref, c'était le dernier reliquat de la théologie des deux glaives¹¹.

Lebret n'a jamais pensé que l'Église abordait avec sérieux les questions économiques. Il reprochait à cette doctrine de n'être que « sociale » au sens étroit du terme et de verser dans le moralisme. Il avait fondé *Économie et Humanisme*, entre autres, pour pallier à cette lacune. Il partageait entièrement le point de vue du père Chenu sur le caractère idéologique de la doctrine sociale de l'Église.

Pour ma part, je distingue l'Évangile social qui s'enracine dans le message évangélique avec le témoignage de Jésus et la doctrine sociale qui exprime l'effort d'adaptation du discours de l'Église à un monde moderne sécularisé et où se trouvent ça et là des échos évangéliques, parfois forts, parfois ambigus. Quant à sa relance par Jean-Paul II, son caractère idéologique est éclatant : il en fit une arme contre le communisme et la théologie de la libération, et un moyen d'affirmation plus fort que jamais du monopole de la parole romaine sur les problèmes de société. Restent des textes de qualité inégale, mais très intéressants, que les théologiens doivent soumettre à une herméneutique du pouvoir et de l'autorité.

L & V : L'association Économie et Humanisme a déposé son bilan à l'automne 2007, puis a été dissoute en préfecture du Rhône en janvier 2009. Vous en étiez encore le secrétaire général. Comment expliquez-vous cette disparition ?

H. P. : Après 65 ans d'existence, cette association a donc cessé d'être. Or, ce fut l'environnement essentiel de ma vie pendant un demi-siècle. Que de relations chaleureuses, de voyages d'études, de chantiers de recherches, d'interventions publiques, d'entreprises éditoriales ! Que de visages dont l'évocation ne peut être ici et maintenant que brève et très incomplète !

Le père Suavet me fit découvrir ce mouvement au cours d'un enseignement aux novices dominicains de 1956 sur la spiritualité de l'engagement et je fus son assistant pendant les mois d'été de 1958 et 1959 et secrétaire des sessions en 1960 sous la direction des frères Pierre Viau et Gabriel Turin. Le père Lebret me recommanda de ne jamais perdre la vue d'ensemble dans ma spécialisation d'économiste de l'emploi. Lors de ses passages à Caluire en 1964 et 1965, j'étais ébloui par le récit de ses contacts avec le pape Paul VI pendant le Concile Vatican II, où il fut un expert influent dans la rédaction de la constitution *Gaudium et Spes*. J'aidais Jean-Marie Albertini dans ses nombreuses sessions de pédagogie de l'économie.

La participation aux chantiers de recherches est évoquée ici de façon très sélective : une enquête sur les salaires avec Philippe Bernoux, une autre sur les paysanneries d'Afrique de l'Ouest

avec Bernard Lecomte et le frère Alain Birou, une que je dirigeais sur les licenciements et les reclassements de travailleurs dans la Drôme avec le frère Dominique Motte et Bernard Ganne, et une autre sur les formes d'emploi avec le concours de quatre autres chercheurs, Michel Auvolat, Joël Bonamy, Olivier Brachet et Anne Mayère. Le CNRS me mobilisa avec Michel Auvolat, Jean Sagloio, Pierre Vergès autour de Bernard Ganne pour une vaste enquête sur les villes moyennes du Sud-Est français. Avec le frère Jean-Claude Lavigne, ce furent des enquêtes urbaines en France et en Asie et avec Cyril Kretzschmar des études sur la pauvreté au temps de l'évaluation du RMI, ainsi que des interventions sur les politiques locales. Ma participation à la recherche s'acheva avec Mireille Lapoire au tournant du siècle sur le thème du travail intérimaire.

Les contacts furent nombreux et passionnants pour la direction de la revue que j'assurais pendant une dizaine d'années et où je découvrais le pouvoir que confère auprès des auteurs potentiels la décision de publier ou non leurs propositions d'articles. Je n'insiste pas davantage sur cette aventure, car j'ai raconté en une vingtaine de pages l'histoire de cette publication dans un recueil d'articles publié sous le titre *Les raisons d'agir, Chroniques pour ce début de siècle*¹².

12. Hugues PUEL, *Les raisons d'agir, Chroniques pour ce début de siècle*, Cerf, 2009.

En finale, je dirai mon admiration pour les présidents qui ont assumé la responsabilité politique et financière d'une association vivante, mais très turbulente. Jean Queneau, chef d'entreprise à Saint-Etienne, eut à faire face aux événements de mai 1968 et à ses conséquences. Albin Luchini mena, à la fin des années 1970, la délicate opération du changement de siège social de Caluire à Lyon 8^{ème} d'une façon qui permit la poursuite financière des activités pendant de nombreuses années. André Chomel géra la crise de nos rapports avec le CNRS au début des années 1980. Gérard Sarazin assumait les difficultés périodiques pendant plus d'une quinzaine d'années et Jean Vidaud eut, après la brillante célébration du cinquantenaire qu'il organisa à Lyon et à Bruxelles, la tâche pénible de la liquidation d'une association qui était devenue structurellement déficitaire.

Les idées de l'économie humaine sont passées dans le domaine public et une équipe d'universitaires français préparent un colloque sur le sujet en juin prochain sur le thème « vers une économie

humaine ; pensées critiques d’hier pour aujourd’hui », en exaltant cinq auteurs de référence, dont Lebre¹³. La crise systémique de notre régime économique remet dans l’actualité sous des formes multiples et variées de par le monde la question des fondements de nos pratiques collectives de production, de consommation et de répartition. Mon travail en éthique de l’économie se poursuit, notamment avec le pasteur Guy Bottinelli et Jean Clément dans le cadre de l’Antenne sociale du diocèse de Lyon.

L’octogénaire que je suis devenu est fasciné par une actualité qui, à travers des drames multifformes, lui permet de discerner la naissance d’un nouveau monde. Il célèbre avec beaucoup d’autres chrétiens le cinquantenaire du Concile Vatican II, qui a impulsé des vies inspirées par l’Évangile dans la simplicité et l’humilité de l’engagement dans la société. Sans avoir rien créé lui-même, il est heureux d’avoir été enveloppé dans le mouvement lancé par ce visionnaire qu’était le père Lebre et il attend dans l’espérance son entrée dans la cité de Dieu.

13. Les autres sont Henri LEFEBVRE, Henri DESROCHE, Emmanuel MOUNIER et François PERROUX.

Campus de l’Université de Berkeley →

Hugues PUEL